

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 11
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 28 FEVRIER 2024
Date de l'affichage : 28 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 11/03/2024
Reçu en préfecture le 11/03/2024
Publié le 11/03/2024
ID : 073-217302785-20240305-2024_13-DE



Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 1

Séance ordinaire du CINQ MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le cinq mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORVAL Corinne, CORTESE Marie-Andrée, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : Mme BORONAT Virginie procuration à Mme CORVAL Corinne

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE, MISE EN ACCESSIBILITE PMR ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Le Maire expose la nécessité de contracter un emprunt pour financer les travaux de rénovation énergétique, mise en accessibilité PMR et extension de la mairie et équilibrer le budget primitif 2024.

Deux établissements bancaires ont été consultés : le Crédit Agricole des Savoies et la Caisse d'Epargne.
Les offres de prêt sur 15 et 20 ans sont présentées aux élus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 1 abstention,

- ✓ **APPROUVE** la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes – Tour Incity – 116 cours Lafayette – BP3276 – 69404 LYON CEDEX 03, d'un montant de 500 000 € pour une durée de 20 ans au taux d'intérêt fixe de 4,09%,
- ✓ **DIT** que cet emprunt sera inscrit au budget primitif 2024,
- ✓ **DONNE** tout pouvoir au Maire pour réaliser cet emprunt.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. Jean-Marc MARTINATO,
Secrétaire de Séance